

# en piste

REGROUPEMENT NATIONAL DES ARTS DU CIRQUE  
NATIONAL CIRCUS ARTS ALLIANCE

## POLITIQUE D'ÉCORESPONSABILITÉ

Approuvée par : Conseil d'administration d'En Piste

Date : 9 juin 2026

Révision prévue : 2029

## Table des matières

1. Contexte .....	3
2. Définitions.....	3
3. Principes directeurs.....	4
4. Champs d'application.....	4
5. Orientations.....	5
1. Intégrer l'écoresponsabilité dans sa gouvernance et en faire la promotion pour susciter l'engagement de l'écosystème circassien .....	5
2. Réduire l'empreinte environnementale de ses activités en adoptant des pratiques écoresponsables.....	5
3. Agir avec respect envers les personnes et les territoires en intégrant la responsabilité sociale et l'inclusion aux pratiques d'En Piste.....	6
6. Structure et responsabilité .....	6
7. Suivi et reddition de compte.....	6
8. Entrée en vigueur .....	7

## 1. Contexte

En Piste est un organisme à but non lucratif dédié au développement des arts du cirque. En tant que regroupement national pour les arts du cirque, En Piste souhaite contribuer positivement à la société et favoriser le développement d'un écosystème artistique durable. En Piste se dote d'une politique d'écoresponsabilité pour formaliser ses valeurs en lien avec l'environnement et le développement durable, et encourager le partage de ressources entre ses membres, que ce soit les compagnies de cirque, les lieux de diffusion, les troupes artistiques, les écoles de formation et tous les acteurs du secteur des art du cirque.

Ayant conscience des impacts environnementaux de ses activités, En Piste mise sur l'intégration des pratiques durables dans ses activités pour continuer de développer les arts du cirque et pérenniser les pratiques du secteur. En Piste souhaite les encadrer et inspirer les membres de son réseau à intégrer des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

Un plan d'action visera à concrétiser les engagements pris dans cette politique en matière d'écoresponsabilité. Il permettra de mettre en œuvre des initiatives spécifiques destinées à minimiser l'impact négatif de ses activités tout en optimisant leurs retombées positives.

## 2. Définitions

- **L'écoresponsabilité** est le fait d'adopter des comportements et de mettre en œuvre des actions qui ont des retombées environnementales et sociales positives. Il s'agit d'être responsable et d'agir en faveur d'un environnement de qualité et d'une plus grande équité sociale. Il est à noter que l'appellation du développement durable a été écartée au profit de l'écoresponsabilité. L'écoresponsabilité est préférée parce qu'elle met l'emphase sur les aspects écologiques et sur la responsabilité sociale.
- Le **développement durable** est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.
- Est **membre** toute personne physique ou morale qui adhère à En Piste. Les membres répondent aux critères d'adhésion définis, par catégories, dans la politique d'adhésion.
- Les **communautés, peuples ou populations marginalisés** sont des groupes et des communautés qui subissent une discrimination et une exclusion (sociales, politiques et économiques) en raison de relations de pouvoir inégales dans les domaines économique, politique, social et culturel (Centre national de collaboration sur les déterminants de la santé).
- Les **gardien·nes du territoire** sont des experts formés qui veillent sur les terres et les eaux au nom de leurs nations. Ils surveillent les animaux et les plantes,

assurent la gestion des aires protégées et apportent leur soutien aux programmes axés sur la langue et la culture.

- La **gouvernance** désigne un ensemble de décisions, de règles et de pratiques visant à assurer le fonctionnement optimal d'une organisation. La gouvernance s'entend ici de manière horizontale, et concerne l'ensemble des employé·es, dans leur prise de décision quotidienne pour l'organisation et la planification des activités, quelle que soit leur grandeur ou portée.

### 3. Principes directeurs

#### **Entraide**

En Piste mise sur la collaboration et la contribution de ses parties prenantes pour faire une différence dans le secteur des arts du cirque face aux enjeux environnementaux. Cette culture de partage très ancrée dans l'ADN d'En Piste s'exprime par la volonté d'accompagner ses membres dans leurs démarches d'écoresponsabilité et de valoriser l'entraide entre les membres.

#### **Solidarité**

La solidarité au sein d'En Piste repose sur le renforcement d'une responsabilité individuelle et collective. Cette valeur s'exprime par la volonté d'engager un mouvement collectif et de s'impliquer pour rendre les arts du cirque plus durables dans l'intérêt de tous·tes. En Piste souhaite également se positionner en modèle pour ses membres et les inspirer par l'exemple pour progresser collectivement vers des pratiques plus durables.

#### **Respect et inclusion**

En Piste tient à incarner ses valeurs de respect et d'inclusion envers chaque individu·e en reconnaissant son unicité, en appréciant sa contribution, en respectant le droit à la différence et en préservant la liberté de chacun et chacune. Dans le cadre de sa politique d'écoresponsabilité, cette valeur inspire des orientations en faveur de la justice sociale, de la diversité et du respect des territoires et de l'environnement.

#### **Convivialité**

Dans le contexte professionnel, la convivialité chez En Piste se traduit par un environnement de travail où les membres de l'équipe interagissent de manière respectueuse et professionnelle. Cela favorise la collaboration et l'adhésion commune à des pratiques plus durables. Un milieu de travail convivial permet de soutenir la mise en place d'une transition socioécologique réaliste et fédératrice.

### 4. Champs d'application

Cette politique englobe l'ensemble des activités d'En Piste. Les parties concernées par cette directive incluent l'ensemble du personnel, le conseil d'administration, les contractuels, et les stagiaires. Elles ont toutes un rôle actif à jouer dans la réalisation des objectifs énoncés.

Les parties associées à cette politique, telles que les membres, les partenaires et les fournisseurs, sont encouragées à apporter leur soutien à l'initiative d'En Piste. Elles sont également invitées à mettre en œuvre des actions alignées avec les principes énoncés dans cette politique, contribuant ainsi collectivement à sa concrétisation.

## 5. Orientations

Pour être en phase avec les missions et les valeurs d'En Piste ainsi que les principes à la base de cette politique, les orientations suivantes guideront les actions de l'organisation :

Orientation 1 : Intégrer l'écoresponsabilité dans sa gouvernance et en faire la promotion pour susciter l'engagement de l'écosystème circassien.

Orientation 2 : Réduire l'empreinte environnementale de ses activités en adoptant des pratiques écoresponsables.

Orientation 3 : Agir avec respect envers les personnes et les territoires en intégrant la responsabilité sociale et l'inclusion aux pratiques d'En Piste.

Ces orientations se traduisent par des axes qui servent de guide et peuvent être adaptées selon l'évolution des besoins, des ressources et des priorités de l'organisation.

### **1. Intégrer l'écoresponsabilité dans sa gouvernance et en faire la promotion pour susciter l'engagement de l'écosystème circassien**

En Piste souhaite intégrer l'écoresponsabilité dans sa gouvernance et se doter d'un cadre de décision défini pour guider ses pratiques. Fidèle à sa démarche d'entraide et de solidarité, En Piste ambitionne de favoriser la collaboration et miser sur le partage de connaissances avec ses membres pour une meilleure compréhension des enjeux environnementaux. Cette collaboration vise à créer une culture d'écoresponsabilité commune, dans laquelle chacun·e se sent informé·e, soutenu·e et capable de contribuer activement aux actions durables du secteur des arts du cirque.

Ce pilier se déploie en 2 axes :

- 1.1. Mettre en place une gouvernance écoresponsable claire
- 1.2. Inspirer et sensibiliser les membres d'En Piste pour l'intégration de l'écoresponsabilité dans leurs pratiques

### **2. Réduire l'empreinte environnementale de ses activités en adoptant des pratiques écoresponsables**

En Piste vise à minimiser les effets négatifs des activités de l'organisation sur l'environnement tout en intégrant la question du développement durable dans le mode de fonctionnement interne d'En Piste.

Ce pilier se déploie en 2 axes :

- 2.1. Optimiser les déplacements et limiter l'impact environnemental du transport
- 2.2. Favoriser un approvisionnement responsable pour les achats de l'organisation
- 2.3. Intégrer les principes d'écoresponsabilité dans les pratiques quotidiennes de l'équipe

### **3. Agir avec respect envers les personnes et les territoires en intégrant la responsabilité sociale et l'inclusion aux pratiques d'En Piste**

En Piste souhaite intégrer pleinement la dimension humaine et territoriale dans l'ensemble de ses pratiques. Cette orientation vise à reconnaître la diversité des personnes qui composent le milieu du cirque, à favoriser l'équité et l'inclusion, et à respecter les territoires et ses gardien·nes sur lesquels les activités de l'organisme se déploient. Elle implique une volonté d'agir de manière éthique et transparente, afin de soutenir un écosystème artistique inclusif et respectueux.

Ce pilier se déploie en 2 axes :

- 3.1. Intégrer et promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion au sein des activités d'En Piste
- 3.2. Engager une démarche d'apprentissage continue envers les communautés marginalisées afin de tisser des liens solides et promouvoir des pratiques culturelles inclusives

## **6. Structure et responsabilité**

L'application de la politique relève de tous les membres de l'équipe et le suivi du plan d'action par la coordination des services aux membres (rôle pouvant être tournant).

Toute l'équipe d'En Piste doit jouer un rôle central dans la mise en œuvre de la politique et a pour missions de :

- Réviser annuellement le plan d'action pour l'ajuster aux évolutions et aux nouveaux défis.
- Se mobiliser pour intégrer les principes d'écoresponsabilité et faciliter la mise en œuvre des actions.
- Communiquer régulièrement les constats et les progrès du plan d'action aux parties prenantes.
- Contribuer à effectuer une veille stratégique sur les bonnes pratiques en matière d'écoresponsabilité.

## **7. Suivi et reddition de compte**

La présente politique fera l'objet d'une révision par des membres de l'équipe d'En Piste à chaque 3 ans.

## **8. Entrée en vigueur**

La présente politique disponible sur le site Web d'En Piste a été adoptée par le Conseil d'administration, le 9 juin 2026, et entrera en vigueur le 9 juin 2026.